

N°1486

du 26  
Octobre  
2021



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

FONCIER

P.4

*Le règne de l'argent, de la forfaiture,  
de l'abus de pouvoir et d'autorité  
doit prendre fin (Abdoulaye Yaya)*

**...Mais attention**

PLATEFORME PORTUAIRE DE LOME

P.3

Mission annuelle de promotion : des facilités douanières pour le transit

MISSION DE HAUT NIVEAU DE LA BM

P.4

Le vice-président pour l'Afrique de l'Ouest et centrale au Togo  
du 27 au 31 octobre

FESPACO 2021

P.2

La Togolaise Ingrid Agbo sacré meilleur film d'Animation pour Akpokpobito

# CARTE DE FERTILITÉ

L'aboutissement pour cinq  
préfectures du nord Togo

P.3



*Mis en œuvre depuis 2017 par l'ITRA - Institut togolais de recherche agronomique - , le projet de l'élaboration de la Carte de fertilités des sols agricoles du Togo est une initiative du gouvernement soutenue par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou encore la Fondation OCP. Il vise à doter le Togo d'un outil de planification et à accroître durablement la productivité agricole. Les différentes recommandations qui suivent sont les produits d'une fiche technique de l'ITRA, élaborée depuis mi-août, liés à la composition du sol de cinq préfectures du nord Togo, et pour un meilleur rendement des principales cultures. Préfecture de Dankpen, Préfecture de l'Oti-Sud, Préfecture de l'Oti, Préfecture de Bassar et Préfecture de la Kozah...*

P.3

## CASIER JUDICIAIRE EN LIGNE

Le Togo 22<sup>e</sup>, cité en exemple dans l'indice de développement de l'e-administration des 54 pays africains, en 2020

## FESPACO 2021

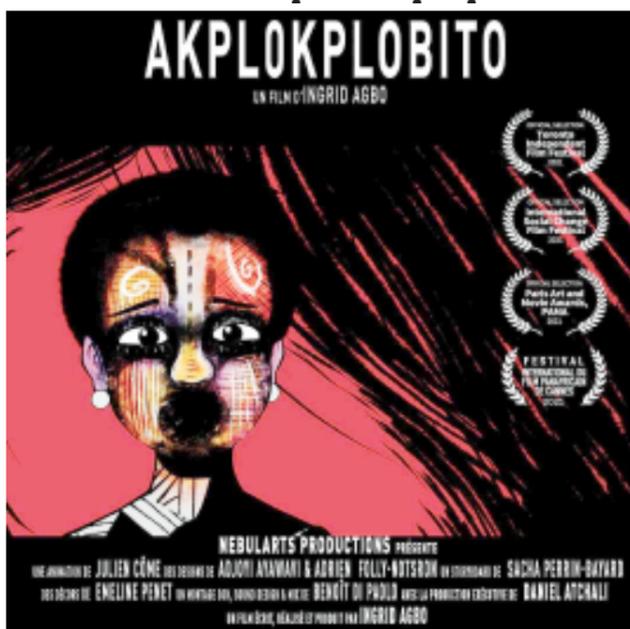
## La Togolaise Ingrid Agbo sacré meilleur film d'Animation pour Akplokpobito

Bonne nouvelle pour le cinéma togolais. La Togolaise Ingrid Agbo est lauréate de la 27<sup>ème</sup> édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision d'Ouagadougou (FESPACO) avec son film d'animation "Akplokpobito" produit par Daniel Atchali.

Ce prix vient s'ajouter à la reconnaissance internationale engrangée cette année par ce film qui a remporté le "Prix de Toronto indépendant film festival", été sélectionné par le "Festival international de film panafricain de Cannes", sélectionné à la "Femme international film festival" et à l'"International social change film

qui remporte l'Étalon d'or au Fespaco 2021 pour son film "La Femme du fossoyeur", une histoire d'amour tournée dans les quartiers pauvres de Djibouti. Le film avait été sélectionné à la Semaine de la critique à Cannes. L'Étalon d'argent récompense la réalisatrice haïtienne, Gessica Geneus, pour "Freda", lui aussi montré à Cannes. Et l'Étalon de bronze distingue la réalisatrice tunisienne Leyla Bouzid pour "Une histoire d'amour et de désir".

Après une longue attente, la cérémonie de clôture avait commencé à 17 heures à Ouagadougou, soit 18 heures en France, le verdict est fi-



du fossoyeur".

L'auteur-réalisateur Khadar Ayderus Ahmed, né à Mogadiscio il y a 40 ans, réside en Finlande, dont il a la nationalité. Il a réalisé plusieurs court-métrages couronnés de succès, dont "The Night Thief" en 2017. Il poursuit également une carrière remarquable en tant qu'auteur. "La femme du fossoyeur" a été présenté à la Semaine de la critique à Cannes en juin 2021 est son premier long métrage et a été développé dans le cadre de la Résidence de la Cinéfondation en 2015.

Le film raconte la vie simple d'un

couple heureux, Guled et Nasra vivant dans les quartiers pauvres de Djibouti avec leur fils Mahad. Cependant, l'équilibre de leur famille est menacé: Nasra souffre d'une grave maladie rénale et doit se faire opérer d'urgence. L'opération coûte cher et Guled travaille durement déjà comme fossoyeur pour joindre les deux bouts: comment réunir l'argent pour sauver Nasra et garder une famille unie?

Le réalisateur lors de la présentation à Cannes avait expliqué comment lui était venue l'idée pour ce premier long-métrage.



festival". Il s'agit en réalité d'une œuvre produite en France.

C'est le réalisateur d'origine somalienne Khadar Ayderus Ahmed

nalement tombé vers 20.30: le jury a décerné la récompense suprême, l'Étalon d'or, à Khadar Ayderus Ahmed pour son film "La Femme

## Patrimoine

## Vingt-six objets bientôt rendus au Bénin par le Musée du quai Branly

Les pièces historiques du royaume d'Abomey, issues des collections du Musée du quai Branly, doivent être transférées le 9 novembre. Elles sont exposées du 26 au 31 octobre. Le 9 novembre, vingt-six pièces historiques du royaume d'Abomey, issues des collections du Musée du quai Branly doivent être transférées au Bénin, d'où elles étaient originaires: statues, portes de palais, trônes, autels... Une présentation temporaire est prévue après le retour, sans doute à Cotonou, en at-

tendant que le lieu prévu à la ville d'Abomey, au sud du pays, soit prêt à les recevoir. L'histoire de ces objets royaux se passe en deux temps, séparés par plus d'un siècle.

Le premier moment est celui de la conquête coloniale. Dans la décennie 1880, la III<sup>e</sup> République française fait de plus en plus lourdement pression sur le royaume fon d'Abomey, qui est alors gouverné par le roi Glélé, pour l'annexer. Glélé meurt en 1889; lui succède son fils Béhanzin, qui re-



fuse autant que son père de céder à la France. La guerre commence dès 1890 par la bataille de Cotonou.

La résistance des troupes féminines et masculines de Béhanzin est telle que l'envoi d'un corps ex-

péditionnaire formé pour l'occasion est décidé, en mars 1892. Commandée par le colonel Alfred-Amédée Dodds (1842-1922), lui-même né dans une famille métisse de Saint-Louis du Sénégal, la colonne, armée de fusils Lebel - le dernier cri dans le genre, à cette date - et appuyée par de l'artillerie, brise les lignes de défense successives des troupes fon et s'empare d'Abomey, la capitale, le 17 novembre 1892. Dodds a d'ores et déjà été promu général quelques jours plus tôt pour sa "victoire".

## Littérature / Prix

## Blaise Ndala parmi les 10 finalistes du Prix des cinq continents (P5C) 2021.

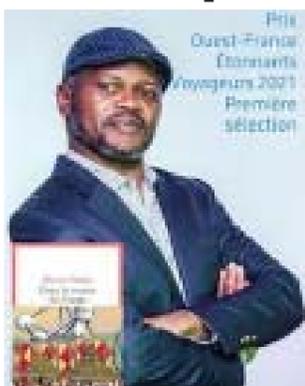
La courte liste des finalistes à la 20<sup>e</sup> édition du P5C, prestigieux prix littéraire organisé par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), a été dévoilée jeudi 21 octobre. Y figure "Dans le ventre du Congo", troisième et plus récent roman du Canadien d'origine congolaise Blaise Ndala, qu'a publié l'éditeur québécois Mémoire d'encrier.

Six comités de lecture avaient sélectionné 10 œuvres représentant 10 pays, parmi une liste de 145 candidatures soumises. La liste comprend également trois autres titres associés au Québec: Le Jardin du Lagerkommandant, signé par le Québécois Anton Stoltz (et paru en France chez l'éditeur Maurice

Nadeau); Pas même le bruit d'un fleuve, d'Hélène Dorion (Alto); et Les villages de Dieu, de l'écrivaine haïtienne Emmelie Prophète (lui aussi publié par Mémoire d'encrier, dans la Belle Province).

Les autres œuvres finalistes du P5C sont Ceux qui sont restés là-bas, de Jeanne Truong (Gallimard); Héritage, de Miguel Bonnefoy (Rivages); Les Lumières d'Oujda, de Marc Alexandre Oho Bambé (Calmann-Lévy); Les Orphelins, de Bessora (JC Lattès); Le Palais des deux collines, de Karim Kattan (Elyzad); et Soleil à coudre, de Jean d'Amérique (Actes Sud).

Cette sélection "marquée par un foisonnement de témoignages tant



du passé que du présent", ont souligné les comités dans un communiqué émis par l'OIF.

Ces 10 livres, poursuivent-ils, "sont le reflet d'un sentiment d'urgence. Le français y apparaît

comme une langue au carrefour de différentes cultures. La vitalité de la littérature haïtienne leur a semblé particulièrement bien illustrer ce sentiment d'urgence dans un monde en crise."

L'auteur.e lauréat.e empochera 15 000 euros (217600\$); le prix est aussi doté d'un montant complémentaire de 5000 euros (77200\$) pour l'auteur.e remportant la mention spéciale.

Le Prix des cinq continents, qui cherche à refléter la "diversité culturelle" des voix francophones, récompense chaque année un texte de fiction narratif (roman, récit ou recueil de nouvelles).

## AZIMUTS INFOS

## LinkedIn : vos données personnelles sont entre les mains de hackers !

Un pirate a détourné une API LinkedIn pour récupérer les données de plus de 90 % des abonnés à ce réseau social. Les données étaient publiées et il se vend sur le Dark Web 700 millions d'enregistrements, comprenant des adresses e-mail, des noms d'utilisateurs, des adresses postales...

Nouvelle publication massive de données personnelles et c'est à nouveau du côté de LinkedIn, le réseau social des professionnels. Selon RestorePrivacy, cette mise en ligne exposerait les données de 700 millions d'utilisateurs, ce qui représente 92 % du total des abonnés ! L'énorme base de données est en vente sur le Dark Web avec des fichiers comprenant des numéros de téléphone, des adresses postales, des données de géolocalisation et même une grille des salaires.

La base de données a été authentifiée, et le hacker a détourné l'utilisation d'une API officielle de LinkedIn pour siphonner une partie de leur site Internet. Une méthode déjà utilisée en avril dernier. C'est le 22 juin dernier que le pirate a posté son annonce, et pour prouver ses dires, il a publié un échantillon d'un million d'utilisateurs. On y trouve donc, pour chaque enregistrement: e-mail, nom et prénom, numéro de téléphone, nom d'utilisateur sur différents réseaux sociaux, poste. C'est tout simplement le profil de chaque membre de LinkedIn qui a fuité, et qui a été compilé dans une immense base de données. Selon LinkedIn, une partie des données ne provient pas de leur API.

La bonne nouvelle, c'est que les mots de passe ne sont pas récupérés.

## L'extraction de données est une violation

Selon RestorePrivacy, les données sont récentes avec des profils datés de 2020 à 2021. Ce qui signifie que LinkedIn est dans l'incapacité d'empêcher le siphonnage de données, et qu'un pirate peut donc continuer de récupérer une partie des données publiques. Du côté du réseau social, il a été confirmé que le fichier était bien authentique, mais on se défend de tout problème de sécurité. En clair, n'importe qui peut récupérer les données de LinkedIn puisqu'il s'agit de pages publiques, mais le fait de les compiler et les vendre est un délit.



## AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS, EXPORTATEURS)

Dans le cadre de l'opérationnalisation effective du Poste de Contrôles Juxtaposés (PCJ) de Noépé-Akanu et de la redéfinition du corridor Abidjan-Lagos,

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des Opérateurs économiques qu'à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2021, les opérations de dédouanement de marchandises en transit, au départ ou en provenance du Ghana à destination du Togo ou d'autres pays sont impérativement logées au Poste de Contrôles Juxtaposés de Noépé-Akanu.

Sont ainsi visées, les marchandises chargées dans les ports, usines, entrepôts ou autres installations similaires en provenance du Ghana.

Il en est de même du transit douanier de marchandises au départ ou en provenance du Togo à destination du Ghana ou d'autres pays.

En ce qui concerne le trafic des marchandises diverses achetées sur le marché ghanéen ou togolais communément appelées « acquit » les formalités de dédouanement sont domiciliées à la Division des Opérations Douanières de Kwadjoviakopé et au bureau de Douane de Ségbé.

Le Commissaire Général compte sur le civisme de tous pour le respect scrupuleux du présent avis.

Fait à Lomé, le 19 octobre 2021

P. Le Commissaire Général absent, p.i

Le Commissaire des Douanes et Droits Indirects, p.i

Kwawo A. K. ESSIEN



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wulti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

## Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossivi TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
Guillaume BOGLA

# NATIONALE

## CARTE DE FERTILITÉ

### L'aboutissement pour cinq préfectures du nord Togo

Jean AFOLABI

Mis en œuvre depuis 2017 par l'ITRA – Institut togolais de recherche agronomique –, le projet de l'élaboration de la **Carte de fertilité des sols agricoles du Togo** est une initiative du gouvernement soutenue par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou encore la Fondation OCP. Il vise à doter le Togo d'un outil de planification et à accroître durablement la productivité agricole. Les différentes recommandations qui suivent sont les produits d'une fiche technique de l'ITRA, élaborée depuis mi-août, liés à la composition du sol de cinq préfectures du nord Togo, et pour un meilleur rendement des principales cultures.

**Préfecture de Dankpen** – A dominance ferrugineux tropicaux, les sols de la préfecture de Dankpen (région de la Kara) sont à 48% pauvres en matière organique (MO), 100% très pauvres en phosphore (P) et 90% très pauvres en potassium (K). Selon les données du projet de l'élaboration de la Carte de fertilité des sols agricoles du Togo, piloté par l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA), les agriculteurs du milieu s'en sortent en moyenne avec 1,5 tonne de maïs ; 2,5 tonnes de riz ; 0,8 tonne de coton et 9 tonnes d'igname.

Après plusieurs expérimentations, les chercheurs de l'ITRA ont démontré qu'il est bien possible de récolter 4 tonnes de maïs ; 6 tonnes de riz ; 1,6 tonne de coton et 15 tonnes d'igname dans la préfecture de

Dankpen. Pour cela, il est recommandé d'apporter, par hectare, 5 sacs (50kg) de NPK et 2 sacs (50kg) d'urée dans les champs de maïs ; 8 sacs (50kg) de NPK et 4 sacs (50kg) urée sur les parcelles de riz ou encore 6 sacs (50kg) NPK, 1 sac de KCl et 3 sacs (50kg) d'urée pour ce qui concerne les champs d'ignames.

**Préfecture de l'Oti-Sud** – Pour la préfecture de l'Oti Sud où les sols sont essentiellement ferrugineux tropicaux, les analyses montrent que ceux-ci sont à 85% pauvres en matière organique (MO), 90% très pauvres en phosphore (P), et 95% très pauvres en potassium (K). Mais cela n'empêche pas les braves agriculteurs et agricultrices de cette partie du Togo de récolter, par hectare, 1,5 tonne de maïs ou sorgho ; 2,5 tonnes de riz et 0,8 tonne de coton par exemple.

Après plusieurs essais, l'équipe en charge du projet a déniché des doses de fumures (minérales et organiques) pouvant contribuer à obtenir 4 tonnes de maïs et sorgho à l'hectare ; 6 tonnes de riz et 1,5 tonne pour ce qui est du coton. Ces nouvelles doses de fumures et pleins d'autres bonnes pratiques agricoles telle que le respect des périodes de semis selon l'opération culturale, l'adoption d'un bon système de culture, le désherbage, la période d'apport d'éléments nutritifs et les traitements phytosanitaires sanitaires ont été élaborées par l'ITRA afin d'aboutir à des meilleures récoltes.

**Préfecture de Bassar** – Située



dans la région de la Kara, la préfecture de Bassar qui enregistre en moyenne 1049 mm de pluie chaque année fait partie des localités où l'agriculture occupe une place importante dans les activités menées par les populations. De l'analyse des sols dans le cadre du projet de l'élaboration de la carte fertilité des sols agricoles du Togo, il ressort que les sols de la préfecture de Bassar sont essentiellement ferrugineux tropicaux dont 48% sont pauvres en matière organique (MO), 100% très pauvres en phosphore (P), et 90% pauvres en potassium (K).

On retient également qu'avec les recommandations des doses de fumure actuellement vulgarisées, les agriculteurs de la localité récoltent en moyenne, par hectare, 1,5 tonne de maïs ; 2,5 tonnes de riz ; 0,8 tonne de coton ; 9 tonnes d'igname. Pour l'amélioration de ces rendements, l'équipe en charge du projet attire l'attention des agricul-

teurs de la préfecture de Bassar sur la nécessité de respecter scrupuleusement les nouvelles recommandations de doses de fumure.

**Préfecture de l'Oti** – Située dans la région des Savanes, à plus de 500 km au nord de Lomé, la préfecture de l'Oti enregistre en moyenne 1029 mm de pluie chaque année. Avec cette quantité d'eau, les cultivateurs de maïs/sor-

gho, riz et coton s'en sortent respectivement avec 1,5 tonne, 2,5 tonnes et 0,8 tonne à la récolte. S'appuyant sur les expérimentations dans le cadre du projet de l'élaboration de la carte de fertilité, les chercheurs de l'Institut togolais de recherche agronomique ont montré qu'il est bien possible d'atteindre des rendements nettement supérieurs.

A travers une fiche technique, l'équipe en charge du projet indique les consignes à suivre pour récolter 4 tonnes de maïs/sorgho, 6 tonnes de riz ou 1,6 tonne de coton, par exemple. A noter que 85% des sols de la préfecture de l'Oti sont pauvres en matière organique (MO), 90% très pauvres en phosphore (P) et 95% très pauvres en potassium (K).

**Préfecture de la Kozah** – Située à plus de 400 km au nord de Lomé, la préfecture de la Kozah qui fait partie de la région de la Kara enregistre en moyenne de 1215 mm de pluie. Cette quantité de pluie combinée aux recommandations

actuelles de doses de fumures vulgarisées permet aux agriculteurs du milieu d'obtenir en moyenne 1,5 tonne de maïs/sorgho, 2,5 tonnes de riz, 0,8 tonne de coton et 9 tonnes d'igname.

L'analyse des échantillons des sols recueillis pour le compte du projet de l'élaboration de la carte de fertilité des sols agricoles du Togo révèle que 85% des sols sont pauvres en matière organique (MO), 100% très pauvres en phosphore (P) et 99% très pauvres en potassium (K). Toutefois, l'équipe de recherche rassure qu'il est tout à fait possible de viser 4 tonnes de maïs/sorgho, 6 tonnes de riz, 1,6 tonne de coton et 15 tonnes d'igname dans la préfecture de la Kozah si l'on respecte les nouvelles recommandations de doses de fumures formulées.

Outre le maïs, le sorgho, le riz, le coton et l'igname, la recherche recommande pour la Kozah, la culture du soja et de sésame.

Source : *ltra.tg*

#### PLATEFORME PORTUAIRE DE LOMÉ

### Mission annuelle de promotion : des facilités douanières pour le transit

Late Pater

Pour accroître les flux de marchandises sur le corridor Togo-Mali, l'Office Togolais des Recettes offre des facilités aux importateurs et exportateurs des pays de l'arrière-pays. Ces facilités ont été présentées aux acteurs de la chaîne logistique du Mali et à l'ensemble des opérateurs économiques du pays à Bamako du 18 au 22 octobre. C'est dans le cadre de la mission annuelle de promotion de la plateforme portuaire de Lomé organisée par l'A2PL, l'Alliance pour la Promotion du Port autonome de Lomé.

Conduite par le Directeur du renseignement et de la lutte contre la fraude douanière, Piguendéléwè Akaya, la délégation de l'Office Togolais des Recettes a été, au premier rang, de la journée porte ouverte

sur le Port autonome de Lomé organisée à l'occasion. Présentant les opportunités et avantages de la plateforme portuaire de Lomé, Mme Edoh Siliadin, directrice des opérations douanières du Golfe, a insisté sur les facilités douanières offertes pour le transit. Entre autres, l'exonération de certaines taxes, le **scannage gratuit des marchandises et suivi géolocalisé des marchandises** ont été évoqués. Elle a par ailleurs annoncé la suppression des divers postes de contrôles. En effet, l'Office a procédé à un réaménagement en faisant de Djéréhouyé, le **seul poste de contrôle douanier sur le corridor Lomé-Cinkassé**. Cette nouvelle disposition vise à réduire le transit aux opérateurs économiques.

Engagé dans une réforme continue pour faire de la plateforme de Lomé, un hub logistique pour la

sous-région suivant la vision des premières autorités du pays, la délégation de l'Office a eu des séances de travail avec la douane malienne sur le processus d'interconnexion entre les deux administrations. Ce processus, une fois abouti, évitera toute rupture de charge sur le corridor. Pour rappel, cette interconnexion existe déjà entre le Togo et le Burkina Faso, d'une part, et entre le Togo et le Niger, d'autre part. La délégation a également insisté sur la dématérialisation et la digitalisation de toutes les démarches douanières pour simplifier et faire gagner du temps aux opérateurs économiques.

A travers ces activités, l'Office Togolais des Recettes œuvre au quotidien pour rendre encore plus compétitive la plateforme portuaire de Lomé.

Source : *OTR*

#### CASIER JUDICIAIRE EN LIGNE

### Le Togo 22<sup>e</sup>, cité en exemple dans l'indice de développement de l'e-administration des 54 pays africains, en 2020

Pour assouplir les démarches et faciliter les échanges entre usagers et administrateurs, les Etats africains sont aujourd'hui obligés de passer d'une administration traditionnelle à une administration électronique. En Afrique, l'île Maurice se place en tête du classement de l'indice de développement de l'e-administration sur 54 pays africains, en 2020. Elle est placée 63<sup>ème</sup> au niveau mondial, selon le rapport de l'ONU consulté par Canal Afrique Economie. La seconde place est occupée par l'Afrique du Sud (78<sup>e</sup> au niveau mondial). Le Cap-Vert arrive à la 8<sup>ème</sup> place, dépassant l'Egypte (9<sup>ème</sup>), le Rwanda (16<sup>ème</sup>), la Côte d'Ivoire (19<sup>ème</sup>) et le Sénégal (24<sup>ème</sup>).

Pour parvenir à une maturité digitale, l'Afrique doit arriver à créer des plateformes e-gouv où les informations sont affichées et mises à jour régulièrement. Elle doit également pouvoir mettre en place un guichet unique pour les procédures administratives dans ses lo-

calités, permettre la déclaration des impôts en ligne, etc.

Le Cap-Vert (8<sup>ème</sup> place en Afrique) peut être cité en exemple avec plus de 100 applications développées par le gouvernement dans plusieurs domaines : la santé, la mairie, le budget, les impôts, la prévoyance sociale mais aussi la quasi-totalité des infrastructures étatiques. Tous les services sont ainsi en ligne. La diaspora est également impliquée dans ce processus. Lorsqu'un Capverdien de l'étranger souhaite obtenir son acte de naissance, il effectue sa demande et procède au règlement en ligne. Après saisie, son document lui est automatiquement délivré.

Au Sénégal (24<sup>ème</sup> place), pour faciliter le dépôt des états financiers, la Direction générale des impôts et des domaines a mis en service une application dénommée *senetafi*, accessible gratuitement à l'ensemble des acteurs. Selon la Direction, la plateforme fait interagir

ses services, les membres de l'Onecca et les contribuables.

Au Togo (22<sup>ème</sup> place), il est désormais possible d'obtenir son casier judiciaire en ligne. Le délai de la délivrance après une demande en ligne est de 48 heures maximum. La plateforme est connectée au fichier national des condamnations pour une vérification minutieuse du statut pénal du demandeur. Le pays est 147<sup>ème</sup> mondial sur 193 pays.

Même si certains pays d'Afrique ont connu une nette avancée par rapport en 2018, le potentiel des TIC pour une gouvernance efficace reste largement inexploré et inexploité. Cela s'explique par le fait que des facteurs sociopolitiques et économiques entravent le processus de la gouvernance électronique : le taux élevé de la pauvreté, le manque d'infrastructures, le manque de programmes liés à la promotion de l'e-administration, etc.

Source : *blogs.mediapart.fr*

#### FSB/Cantines scolaires

### L'Anadep et ses partenaires font le suivi

De la mise en œuvre des jardins potagers dans les écoles pilotes ciblées. Une équipe conjointe du Programme alimentaire mondial (PAM), de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB) et de l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT), ont évalué, les 22 et 23 octobre, la mise en œuvre des jardins potagers dans les écoles à cantines ciblées de la région des Savanes. Il s'était agi pour la mission de s'entretenir avec les acteurs locaux (directeurs d'écoles, chefs villages, Comités CVD, COGEP ...),

d'échanger avec les agents de l'ICAT sur les aménagements des sites, de vérifier l'état de la conformité des intrants et d'apporter un appui technique à l'équipe sur le terrain. Sur les dix (10) écoles ciblées dans la région pour la phase pilote de la mise en œuvre de ce projet, pour promouvoir la préparation des mets locaux gage d'une alimentation scolaire de qualité, la mission a visité quatre (04) d'entre elles, à savoir : les écoles primaires publiques de Nandoga A, Kpembona, Djabdéni et Yoakpate. Elle a constaté que les sites sont

nettoyés par endroit, les puits sont en cours de réalisation dans certaines écoles etc.

Au terme de la visite des recommandations ont été formulées à l'endroit des acteurs de mise en œuvre du projet pour améliorer davantage sa qualité. Les cantines scolaires permettent d'accroître l'accès des enfants des communautés les plus pauvres du Togo à des repas chauds réguliers, ce qui devrait en retour améliorer la fréquentation et la rétention dans les écoles des zones ciblées.

## FONCIER

**Le règne de l'argent, de la forfaiture, de l'abus de pouvoir et d'autorité doit prendre fin (Abdoulaye Yaya)**

...Mais attention

Late Pater

Les bonnes décisions s'enchaînent, en matière foncière, pour le bien des Togolais livrés depuis des années à la méchante volonté des juges et de leurs complices. Le 14 octobre 2021, c'est le ministre de la Justice, Kokouvi Agbétomey, qui demandait déjà aux présidents des tribunaux de première instance et aux présidents des cours d'appel, de procéder, autant que faire se peut, à une enquête sommaire consistant à une vérification des allégations sur les lieux, ce aux frais du requérant de l'ordonnance, ou d'exiger un constat fait par un huissier de justice autre que l'huissier initiateur de la requête, avant toute signature d'une ordonnance portant cessation de travaux ou ouverture de porte sur le fondement des articles 163 alinéa 2 et 215 du code de procédure civile. Il leur signifiait aussi que le recours à la procédure d'ordonnance à pied de requête en matière d'expulsion n'est pas approprié. A la base, il a fait remarquer que le désarroi grandissant chez des acquéreurs de terrain vient du fait des juges signent des ordonnances à pied de requête «vierges» portant cessation de travaux, ouverture de porte ou même expulsion, contre des personnes non dénommées, ce qui laisse le soin au requérant de déterminer son ou ses adversaires ou le ou les immeubles objet (s) du litige en cours. Pire, les bénéficiaires des dites ordonnances modifient les plans des immeubles revendiqués à leur guise en y incluant tel immeuble de leur choix ou parfois substituent au plan présenté au soutien de leur requête un plan relatif à un autre immeuble. La suite, c'est cette série de faits réels : des mentions «cessation des travaux» ou «expulsion» portées sur des immeubles habités depuis des décennies ou immatriculés, où il n'est entrepris aucun acte de construction ; des portails de clô-



Abdoulaye Yaya, Président de la Cour suprême

tures arrachés et parfois des pans de clôture démolis, même sur des immeubles immatriculés ; des démolitions suivies d'expulsions de tout un village au motif qu'il a été acheté depuis des décennies ; magistrats, avocats, huissiers de justice, officiers de police judiciaire, officiers supérieurs, autorités civiles n'hésitent pas à s'approprier des terrains au détriment des pauvres justiciables ; etc.

Aussitôt, des juges, qui se sont sentis indexés, ont distillé des informations visant à récuser le pouvoir du ministre à faire une telle sortie. Alors, le patron du pouvoir judiciaire, président de la Cour suprême et du Conseil supérieur de la magistrature, a pris le relais. Lui, il a été plus incisif ce 22 octobre sur le plateau de la télévision publique. Et voici les propos de Abdoulaye Yaya : «l'exécution des décisions de justice (arrêts de la Cour suprême, de la chambre d'annulation, des Cours d'appel et jugements des tribunaux) en matière foncière devenus définitifs et ordonnant l'expulsion forcée ou démolition d'une ou plusieurs habitations est désormais soumise à des prescriptions strictes, face aux dérives dans l'exécution des décisions de justice en matière foncière par certains acteurs de justice, en l'occurrence entre autres, les huissiers de justice sur décision des juges assistés de la force publique

ou par des individus peu recommandables, appelés communément des gros bras, qui créent des désarrais au sein des populations ; j'en appelle au respect scrupuleux des dispositions pertinentes de la loi n°2018-005 du 14 juin 2018 portant code foncier et domanial notamment en ses articles 695 à 701. En conséquence, pour compter de cette annonce, toute expulsion forcée et massive, toute démolition d'immeubles quelles que soient leurs envergures et tout déguerpissement massif des populations ordonnés par décision de justice, sont suspendus jusqu'à nouvel ordre ; j'engage, à cet effet, les départements ministériels en charge des auxiliaires de justice, des officiers de police et des gendarmeries judiciaires et autres agents, à suspendre jusqu'à nouvel ordre toute assistance afférente aux suspensions ci-dessus visées ; désormais, tout individu ou groupe d'individus, surpris en train d'entraver ou constituant d'entraves aux suspensions en question, seront poursuivis pour vandalisme, destruction volontaire et autres ; j'invite les responsables des structures étatiques impliquées dans la gestion du foncier sont appelés, chacun en ce qui le concerne, à œuvrer pour la cohésion et le vivre-ensemble des populations togolaises». Il ajoute : «nous voulons une justice protectrice de la victime et véritablement l'épouvantail du délinquant ; la justice doit être libre, accessible et gratuite pour tous les Togolais ; notre justice doit uniquement faire peur au délinquant, pas à celui qui peut s'en prévaloir pour préserver ses droits ou alors qu'on répare le préjudice ou le mal qu'on lui a fait ou qu'il a subi ; notre justice doit rassurer dorénavant le vulnérable et soulager l'éprouvé ; le règne de l'argent, de la forfaiture, de l'abus de pouvoir et d'autorité doit prendre fin».

On a réclamé du concret, après les différentes dénonciations verbales du président de la Cour suprême et du ministre de la Justice. Les voilà !! Et quant à savoir si ces décisions pourront être appliquées, Abdoulaye Yaya promet à tous «le service après-vente» pour faire les comptes.

## MISSION D'EVALUATION

**Le vice-président de la BM pour l'Afrique de l'Ouest et centrale en visite au Togo du 27 au 31 octobre**

Jean AFOLABI

Lomé, le 25 Octobre 2021. Le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et centrale, Ousmane Diagana, effectuera une visite officielle au Togo et ensuite au Bénin du 27 octobre au 02 novembre 2021, dans le cadre du renforcement du partenariat entre la Banque mondiale et les deux pays. C'est la première visite du vice-président dans ces deux pays depuis sa prise de fonction en juillet 2020.

Au Togo –où il séjournera du 27 au 31 octobre 2021—, Monsieur Diagana s'entretiendra avec Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbe, Président de la République, ainsi qu'avec des membres du gouvernement sur les grandes priorités de développement du pays et sur l'appui de la Banque mondiale pour leur mise en œuvre. Il s'entretiendra également avec des représentants de la société civile, du secteur privé, et avec des jeunes. Pour apprécier l'évolution de certains des projets financés par la Banque mondiale, le vice-président se rendra sur le terrain pour voir quelques réalisations et échanger avec des bénéficiaires.

Au Bénin, où la visite se dérou-



Ousmane Diagana, Vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et centrale.

lera du 31 octobre au 02 novembre 2021, outre les rencontres avec le Président de la République, Son Excellence Monsieur Patrice Talon et les membres du gouvernement qui se focaliseront sur les priorités nationales, le vice-président s'entretiendra avec des parties prenantes au développement du pays. Il fera également des visites de terrain pour voir l'évolution de quelques projets et discuter avec les bénéficiaires.

A la fin de son séjour dans chacun des deux pays, Monsieur Diagana s'entretiendra avec la presse pour partager les grandes conclusions de sa visite, ainsi que les orientations de l'appui de la

Banque pour les prochaines années.

La Banque mondiale est déterminée à soutenir une reprise résiliente dans ses pays membres suite à la crise du COVID-19. Dans le cadre de sa Stratégie régionale pour l'Afrique de l'ouest et centrale, elle vise à aider les pays à établir un nouveau contrat social entre les Etats et les citoyens, œuvrer à plus d'emplois de meilleure qualité, renforcer le capital humain et améliorer la résilience climatique. Le portefeuille de la Banque mondiale pour les 22 pays de la sous-région s'élève à plus de 44 milliards de dollars.

De la valeur ajoutée de la production agricole et minière nationale

**20 milliards de la BOAD à la Plateforme d'Adetikopé**

Lomé, le 21 octobre 2021 – La Banque ouest africaine de développement (Boad) a consenti, jeudi 21 octobre 2021 à son siège à Lomé, un prêt d'un montant total de 20 milliards FCFA au Togo, relatif au projet de création et d'exploitation d'une Plateforme Industrielle Intégrée (Plateform Industrielle Adetikopé (PIA) SAS), d'une superficie de 132 hectares à Adetikopé, à 25 km à la sortie nord de la capitale togolaise. Il s'inscrit également dans le Plan DJOLIBA 2021-2025, plan stratégique de la BOAD, en ses axes 1 et 2 visant respectivement (i) le renforcement de l'intégration régionale et (ii) la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé.

Ce projet inscrit dans la nouvelle feuille de route gouvernementale 2021-2025, qui dessine le Plan Stratégique «Togo 2025» visant à «faire du Togo, un pays en paix, une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable», concrétise, selon la Banque à Lomé, l'Accord-cadre signé entre PIA SAS, l'Etat togolais et ARISE SPECIAL ECONOMIC ZONE (ARISE SEZ) visant la création d'une Plateforme Industrielle Intégrée avec pour objectif d'attirer des investisseurs en vue de dévelop-

per des activités industrielles et multisectorielles, à savoir notamment la transformation de produits agricoles et miniers locaux.

«L'objectif du projet est de contribuer à l'amélioration de la valeur ajoutée de la production agricole et minière nationale en créant les conditions (mise à disposition de terrains industriels, d'électricité, d'eau et de moyens de communication, facilitation des formalités administratives, avantages douaniers et fiscaux, etc.) en vue de sa transformation industrielle ainsi que l'accroissement de la capacité logistique du pays. Il permettra au cours de sa mise en œuvre et sur sa durée d'exploitation de contribuer au renforcement

de la capacité de traitement des marchandises du Port Autonome de Lomé ; à la création d'emplois et de richesse», indique la Boad dans un communiqué.

Et de préciser que l'opération contribuera à la transformation structurelle de l'économie au Togo, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive et permettra d'assurer la création d'emplois l'amélioration du bien-être social. Elle porte à 266 256 M F CFA, le montant total des engagements de la BOAD en faveur du secteur privé au Togo et à 774 703 MFCFA, le montant cumulé des engagements de la BOAD dans ce pays, tous secteurs confondus.

**Attention aux transactions directe entre justiciables et acteurs judiciaires !**

Communiqué – Lomé, le 22 octobre 2021. Depuis quelques temps, des individus se passant pour des magistrats, greffiers ou autres acteurs de la justice invitent par téléphone des personnes, dont les causes sont pendantes par devant des juridictions, à effectuer des paiements par voie électronique pour un traitement soi-disant bienveillant de leurs dossiers dont ils auraient la charge. Le garde des sceaux, ministre de la justice et de la législation rappelle que le traitement d'une affaire de quelque nature que ce soit (pénale, civile, commerciale ou sociale), par les services de justice, n'est subordonné à aucune transaction directe entre justiciables et acteurs judiciaires.

En conséquence, le ministre met en garde tous ceux qui s'adonnent à de telles pratiques qui ne sont rien d'autre que de l'escroquerie et de l'extorsion de fonds. Aussi invite-t-il les justiciables à rester vigilants en évitant d'accéder à des sollicitations opportunistes de toutes les personnes les invitant à leur verser des sommes d'argent en prétextant d'une quelconque assistance judiciaire.

Tout paiement de fonds effectué dans des circonstances ci-dessus décrites l'est aux risques et périls de son auteur et n'engage en rien la responsabilité de l'administration judiciaire.

FOOTBALL/ELIM CAN DAMES 2022

## Les Eperviers au second tour, les Super falcons aussi

Le match retour entre la sélection nationale féminine du Togo et celle du Sao Tome et principe, comptant pour le premier tour des éliminatoires de la CAN Féminine Maroc 2022 est annulé. Les hôtes des dames togolaises ont préféré ne pas faire le déplacement après la gifle reçue à domicile vendredi.

**Hervé A.**

On le présentait. C'est désormais confirmé par la CAF. Samedi, la Fédération de football de Sao Tomé et Principe annonçait à la CAF son forfait pour la suite des éliminatoires, évoquant des difficultés liées au déplacement à Lomé. Après avoir connaissance de cette correspondance, la CAF, a, à son tour, adressé une correspondance aux parties prenantes leur annonçant le retrait de la sélection nationale féminine de Sao Tomé et principe.

"Nous regrettons de vous informer que nous venons de recevoir le retrait de la Fédération de Sao Tomé de Football de la CAN Féminine 2022. Par conséquent, le match du 26 octobre est annulé ainsi que les missions des officiels désignés", a martelé la Confédération Africaine de football.

Cette correspondance confirme donc le forfait de l'équipe féminine du Sao Tomé et principe face à celle du Togo. Ainsi, les Eperviers dames se qualifient pour le prochain tour "D'autre part, veuillez noter que l'équipe du Togo est automatiquement qualifiée pour le prochain tour de la compétition", a ajouté la CAF dans son correspondance adressée à la FTF samedi.

Après leur écrasante victoire 5 buts à 0, vendredi, face aux Os verde amarelos, les Eperviers Dames pas-



sent au second tour et attendront leur prochain adversaire qui sera connu à l'issue de la rencontre Gabon vs Congo Brazzaville. A l'aller, les congolaises l'avaient emporté 2 buts à 1.

**Le Nigéria met fin au rêve ghanéen**

Dimanche, le Nigeria, champion d'Afrique en titre, a assuré sa qualification pour le deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Féminine TotalEnergies malgré sa défaite 1-0 face à son rival ouest-africain, le Ghana, à Accra.

Les Nigériennes profitent de leur victoire au match aller pour (2-0) pour voir

le prochain tour des qualifications, face aux Ghanéennes dont la rivalité remonte à plus de trente ans.

Quatre jours plus après un match aller très disputé à Accra, les Black Queens cherchaient à relancer leur rêve de qualification en espérant marquer deux buts mais n'ont pas pu faire le nécessaire lors de la première mi-temps qu'elles avaient entrepris avec détermination.

Après la reprise, les Ghanéennes ont su ouvrir le bal avec l'ouverture du score de Princella Adubea à la suite d'un superbe centre de Portia Boakye

(47).

Un quart d'heure plus tard, la capitaine ghanéenne Boakye est expulsée pour jeu dangereux. Une expulsion qui ne profite pas forcément aux Nigériennes qui se voient elles aussi terminer la rencontre à 10 après l'expulsion de Glory Ogbonna.

Un score de 1-0 qui ne change pas jusqu'au coup de sifflet final, permettant aux Nigériennes de composer leur billet pour le prochain tour où l'équipe de Randy Waldrum affrontera au mois de février 2022 la Côte d'Ivoire ou le Niger.

## BREVES

### Robin Mitchell se déclare

Robin Mitchell prend goût au pouvoir. Le dirigeant fidjien, désigné président par intérim de l'Association des comités nationaux olympiques (ACNO) après le renoncement en 2018 de Sheikh al-Fahad al-Sabah, a profité de l'assemblée générale annuelle de l'organisation en Crète pour annoncer sa candidature au poste présidentiel.

Les élections doivent se tenir l'an prochain. "Je confirme mon intention de me présenter à la présidence de l'ACNO en 2022", a confié Robin Mitchell lors de la session matinale de la 25ème assemblée générale, dimanche 24 octobre.

Contraint de se mettre en retrait du mouvement olympique le temps de son procès pour tentative de complot contre le régime koweïtien, Sheikh Ahmad a été reconnu coupable au mois de septembre dernier par le tribunal de Genève.

Condamné à une peine de prison, il a décidé de faire appel, mais la procédure devrait l'éloigner pour un moment de ses activités dans le mouvement olympique. L'élection à la présidence de l'ACNO, à l'automne prochain, se jouera donc certainement sans lui.

Avant Robin Mitchell, un autre dirigeant avait déjà annoncé sa candidature : le Chilien Neven Ilic, l'actuel président de Panam Sports, l'organisation olympique panaméricaine, anciennement connue sous le nom de PASO.

### L'Indonésie tient la corde

Le retour à la normale se précise dans le mouvement olympique. Après une édition 2020 rayée du calendrier, l'assemblée générale annuelle de l'Association des comités nationaux olympiques (ACNO) a pu se dérouler pour l'essentiel en mode présentiel, en fin de semaine passée en Crète.

Selon le pointage réalisé par l'instance, cette 25ème assemblée générale a attiré sur l'île des représentants de 148 CNO, contre seulement 57 présents en mode virtuel. Ouverte par un discours de Thomas Bach, la réunion a permis d'approuver le Plan Stratégique de l'ACNO pour l'olympiade 2021-2024, construit autour de quatre piliers : la coopération, le développement, la représentation et les événements. Autres décisions validées sans un hoquet : les futures assemblées générales pourront se dérouler virtuellement, et le Conseil de l'ACNO devra désormais compter au moins 30% de femmes.

Enfin, une mise à jour a été présentée par le groupe de travail sur les événements de l'instance, notamment quant au processus de sélection du pays-hôte des Jeux mondiaux de plage en 2023. L'Indonésie a déposé une candidature pour organiser l'événement multisport. Sauf grande surprise, elle devrait être retenue, la décision finale étant attendue avant la fin de l'année. Mais l'Indonésie devra, pour être désignée, récupérer l'accréditation de son agence nationale antidopage, suspendue par l'Agence mondiale antidopage (AMA).

### Une soirée des trophées pleine de surprises

La cérémonie est devenue traditionnelle. L'Association des comités nationaux olympiques (ACNO) a profité de son assemblée générale annuelle, tenue en fin de semaine passée en Crète, pour décerner ses trophées pour l'année 2021.

Remis pour la première fois en 2014, ils sont désormais attribués après chaque édition des Jeux olympiques. La cuvée 2021 ne manque pas de surprises, notamment pour le prix de la meilleure athlète féminine des Jeux de Tokyo 2020, pour lequel l'ACNO a choisi la nageuse canadienne Maggie Mac Neil. Pour sa première participation aux Jeux, l'étudiante de 21 ans a décroché l'or au 100 m papillon, l'argent au relais 4x100 m et le bronze au 4x100 m quatre nages.

Choix plus attendu chez les messieurs, où l'ACNO a récompensé le Kenyan Eliud Kipchoge, champion olympique du marathon.

Les trophées des meilleures équipes de l'année ont été décernés, dans les sports collectifs, à l'équipe féminine de rugby à 7 de Nouvelle-Zélande et à la sélection masculine de baseball du Japon.

Dans les disciplines individuelles disputées par équipes, ils ont récompensé l'Estonie en escrime et l'Italie en poursuite. Le Japon a logiquement été choisi dans la catégorie "Meilleure performance par un comité national olympique".

Enfin, le trophée de la "Performance exceptionnelle" a été remis au lutteur cubain Mijain Lopez, qui a remporté aux Jeux de Tokyo sa quatrième médaille d'or olympique consécutive.

ANGLETERRE/PREMIER LEAGUE

## "À l'heure actuelle, c'est le meilleur joueur du monde": le début de saison canon de Mo Salah

Nouvelle performance de haut vol pour Mohammed Salah, dimanche soir, en Premier League. Grand artisan de la démonstration de Liverpool à Manchester United, l'Égyptien affole les compteurs depuis le début de la saison. Le meilleur joueur de la planète en ce moment? C'est ce que pensent les spécialistes du football anglais.

Naby Keita et Diogo Jota avaient donné le ton avec deux buts en 13 minutes, Mohammed Salah a ensuite enchaîné: d'un triplé, l'attaquant égyptien de Liverpool a donné des allures vertigineuses à la chute de Manchester United dans le Derby d'Angleterre. Une performance rare: le dernier joueur auteur d'un triplé contre Manchester United à Old Trafford était le Brésilien Ronaldo, avec le Real Madrid, en... 2003.

Et pourtant, Mohammed Salah n'est pas du genre égoïste. Avant son triplé, il avait d'ailleurs distillé l'assist sur le but d'ouverture de Naby Keita. "Tant que l'équipe gagne, je suis heureux.



J'essaie toujours de donner des assists. Sur le premier but, j'aurais pu y aller seul, mais j'ai vu que Naby était bien placé et je lui ai donné. Je fais de mon mieux pour que l'équipe gagne, car c'est le plus important."

12 matchs, 15 buts, 5 assists

Et ça marche plutôt bien pour la star égyptienne des Reds. Avec 15 buts et 5 assists en 12 rencontres disputées, Mohammed Salah affole les compteurs depuis le coup d'envoi de la saison. À

tel point qu'en Angleterre, on le considère comme "le meilleur joueur du monde". "Les gens disent qu'il est le meilleur du monde à l'heure actuelle et on ne peut absolument pas leur donner tort", estime Ian Wright, ancien buteur d'Arsenal et de Crystal Palace notamment, aujourd'hui consultant pour la BBC.

Un avis partagé par Gary Neville. "Il est au sommet pour le moment. C'est le genre de joueur qui peut faire basculer une rencontre à n'importe quel moment", analyse l'ancien défenseur de Manchester United.

Avec un Mohammed Salah dans cette forme, il faudra assurément compter sur Liverpool en Premier League, comme en Ligue des Champions. "C'est une super star. S'il se rapproche du nombre de buts qu'il avait marqués lors de sa première saison à Liverpool (43 en 50 matchs), et c'est bien parti pour, les Reds ne seront pas loin de soulever les deux trophées les plus importants", confirme Jamie Carragher.

ATHLÉTISME

## Dix hommes pour une place

La lutte s'annonce intense pour le titre très convoité d'Athlète masculin de l'année, qui sera remis au mois de décembre par World Athletics. L'instance internationale a dévoilé la liste des 10 nominés. Elle se révèle exceptionnelle, à l'image d'une saison olympique où plusieurs records du monde ont été battus.

Le trophée d'Athlète de l'année se

jouera entre l'Ougandais Joshua Cheptegei (5 et 10 000 m), l'Américain Ryan Crouser (poids), le Suédois Mondo Duplantis (perche), le Norvégien Jakob Ingebrigtsen (1 500 m), le

Kényan Eliud Kipchoge (marathon), le Portugais Pedro Pichardo (triple saut), le Suédois Daniel Stahl (disque), le Grec Miltiadis Tentoglou (longueur), le Canadien Damian Warner (décathlon), et le Norvégien Karsten Warholm (400

m haies). Fait rarissime : six des dix nominés sont issus d'un pays d'Europe, dont quatre scandinaves, mais un seul Américain figure dans la liste.

Trois favoris se dégagent : Mondo Duplantis, Eliud Kipchoge et Karsten Warholm. Les finalistes seront déterminés au terme d'un vote à trois niveaux : les membres du Conseil de World Athletics et la "famille" de l'athlétisme voteront par e-mail, tandis que les fans

pourront se prononcer en ligne via les réseaux sociaux. Le vote du Conseil comptera pour 50 %, ceux de la famille de l'athlétisme et du public comptant chacun pour 25 % du résultat final.

Le scrutin se terminera samedi 6 novembre à minuit. Les lauréats seront annoncés lors du Gala de World Athletics, qui doit se tenir au mois de décembre.

Au bénéfice d'environ 144 000 ménages, et 833 000 personnes

## Le Fonds OPEP appuie l'intégration agricole au Togo et au Bénin

Jean AFOLABI

Le Fonds de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) pour le développement international a signé, vendredi 22 octobre 2021, des accords de prêt avec les gouvernements du Bénin (15 millions de dollars) et du Togo (10 millions de dollars) pour soutenir le Programme régional d'intégration des marchés agricoles (Prima) cofinancé par le FIDA – Fonds international pour le développement agricole. Les fonds devraient financer des sous-composantes du programme au Bénin et au Togo ; attendus pour bénéficier à environ 144 000 ménages, à savoir 99 000 au Bénin et 45 000 au Togo, représentant plus de 833 000 personnes, avec un fort



accent sur la création d'emploi pour les jeunes et les femmes.

Le programme contribuera à améliorer les performances des centres commerciaux sous-régionaux et des corridors de transport transfrontaliers, à promouvoir l'entrepreneuriat rural pour les jeunes et les femmes, et à intégrer les

petits exploitants dans les marchés nationaux et sous-régionaux. Le Fonds devrait soutenir l'intégration du marché et l'entrepreneuriat rural, ainsi que la transformation des exploitations familiales adaptée au changement climatique. Plus spécifiquement, les fonds devraient financer la réhabilitation d'un total de

neuf marchés de demi-gros, 19 centres de collecte de produits et 500 km de tronçons de routes rurales, reliant les zones de production aux marchés. En outre, 4 000 hectares de terres agricoles seront aménagés pour une gestion durable de l'irrigation, permettant aux exploitants familiaux d'accroître leur production et résilience au changement climatique.

Le Fonds OPEP a permis de soutenir des projets destinés à booster le développement socio-économique au Bénin et au Togo pendant plus de 40 ans, en appui au financement de projets dans les domaines du transport, de l'énergie, d'adduction d'eau et agricole, entre autres. « Dans les deux pays partenaires du Bénin et du Togo, l'agriculture a un impact élevé de potentiel de développement, qui emploie un pourcentage significatif de la population active. Nous sommes heureux de soutenir les efforts des gouvernements de transformer le secteur agricole local par la diversification, une forte productivité et la résilience climatique », a déclaré Dr Abdulhamid Alkhalifa, directeur général du Fonds OPEP.

En réponse à une requête du Bénin et du Togo, le Fonds international de développement agricole



(Fida) avait organisé une mission dans les deux pays en vue d'identifier un programme régional intégré des marchés agricoles (Prima). Un aide-mémoire élaboré à la fin de la mission avait été signé, le 12 novembre 2019 à Grand-Popo, au Bénin, par les deux pays et le Fida. Ce qui devait permettre au Bénin et au Togo de disposer de marchés agricoles intégrés grâce au Programme régional intégré des marchés agricoles (Prima). Fruit de leur coopération avec le Fida, ce programme permettra aux deux Etats d'augmenter leurs échanges commerciaux agricoles et de lutter contre la pauvreté en milieu rural, indiquait le confrère béninois *La Nation*.

Le coût du projet est estimé à 100 millions de dollars, soit 58 mil-

liards de francs Cfa, dont les 50% sont pris en charge par le Fida. Il est réparti entre la **composante 1 « Accès au marché et appui à l'entrepreneuriat »** pour 60,8 millions de dollars, soit 61% ; et la **composante 2, « Transformation de l'agriculture familiale adaptée au changement climatique »** pour 26,9 millions de dollars, soit 27%. Sans oublier les coûts de mise en œuvre dont le montant est de 7 millions de dollars (7%).

A ce jour, le Fonds OPEP a engagé plus de 22 milliards de dollars dans des projets (énergie, adduction d'eau potable, éducation, assainissement, infrastructures, alimentation, emplois...) dans plus de 125 pays, dans des projets évalués à 187 milliards de dollars.



### AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS/EXPORTATEURS)

Dans le souci d'assurer un allègement fiscal sur la mise à la consommation des marchandises sous douane en souffrance en ces moments de pandémie de la COVID-19, et afin de décongestionner les Magasins et Aires de Dédouanement/ Entrepôts pour inciter aux nouvelles commandes de fin d'année, il est institué une mesure de dépréciation des valeurs conformément aux dispositions de l'article 15 du Code des Douanes National.

Celle-ci couvre la période du 1er octobre au 15 décembre 2021.

Le bénéfice de la présente mesure de dépréciation de la valeur de ces marchandises sous douane en souffrance dans les MAD, entrepôts, ..., est subordonné à une demande préalable marquée simplement par le dépôt du dossier du requérant auprès de la Compagnie Technique d'Evaluation et de Contrôle (COTEC).

#### I. CAS DES VEHICULES

Sont concernés par la présente dépréciation, les véhicules ayant plus de cinq (5) ans d'âge dans les conditions ci-dessous :

- Un taux de dépréciation de 25% pour les véhicules dont la date d'entrée aux Magasins et Aires de Dédouanement est comprise entre le 1er janvier et le 15 décembre 2021 ;
- Un taux de dépréciation de 30% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020 ;
- Un taux de dépréciation de 35% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019 ;
- Un taux de dépréciation de 40% pour les véhicules dont la date d'entrée est antérieure au 1er janvier 2019.

#### II. CAS DES AUTRES MARCHANDISES

En ce qui concerne les autres marchandises en souffrance, une inspection préalable sera effectuée par les services des douanes afin de proposer pour chaque cas de figure, un taux de dépréciation approprié.

Les produits pétroliers ne sont pas concernés par la présente mesure de dépréciation.

#### III. CAS DES EPAVES ET AVARIES

La dépréciation de la valeur en douane des épaves et avaries tiendra compte du degré de dégradation ou d'avarie et sera effectuée par les services des douanes désignés à cet effet.

Il est demandé à toutes les personnes bénéficiant de la présente mesure de dépréciation de valeur, de faire valoir leur droit au plus tard le 31 décembre 2021 par la liquidation et le paiement effectif des droits dus.

Au-delà du 31 décembre 2021, tout accord de dépréciation obtenu n'ayant pas fait l'objet d'un faire-valoir de droit à la date limite mentionnée ci-haut est considérée comme nul et de nul effet.

La présente note de service prend effet à compter de la date de sa signature et prend fin le 31 décembre 2021.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour la réussite de cette opération.

Fait à Lomé, le 1<sup>er</sup> octobre 2021  
Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE



## Réaliser l'intégration et accroître le potentiel socio-économique

### 9 400 km de route en construction entre Alger et Lagos

La route transsaharienne (RTS) est entrée dans sa dernière phase de réalisation. Pilier de la zone de libre-échange continentale africaine, elle s'étire sur 9400 kilomètres, d'Alger à Lagos. La Banque africaine de développement, un des principaux bailleurs du projet, accélère un peu plus le rythme, chaque année, pour l'achèvement des derniers kilomètres de bitume.

À l'extrémité nord de la Transsaharienne, 1 600 kilomètres de route ont été construits en Algérie, avec un programme de dédoublement sur 800 km. Ce tronçon, quasiment achevé en 2018, est en phase de bouclage. Pour la liaison vers le Mali, près de 200 km de route sont en bonne voie d'exécution. En Tunisie, les travaux ont été réalisés à 100% tandis que les travaux au Nigeria et au Niger sont en phase de finition. Il ne manque plus que les parties malienne et tchadienne pour finaliser ce méga programme routier international qui devrait désenclaver 400 millions d'Africains.

Le plus grand obstacle, qui reste à surmonter dans le nord du Mali,

de la section Bourem-Kidal, longue de quelque 286 kilomètres, se trouve entre la ville de Gao, au Mali, et la frontière algérienne, sur une distance de 700 kilomètres. Compte tenu de la question sécuritaire, la construction de cette route bénéficie de l'approbation de tous les acteurs de la région, selon les assurances reçues. « La réalisation du projet permettra de résoudre des problèmes majeurs de paix, de sécurité, de fragilité et surtout de développement économique et social », a soutenu Serge N'Guessan, directeur général adjoint de la Banque pour l'Afrique de l'Ouest, lors de la présentation du projet devant le Conseil d'administration. *Toutes les parties prenantes, y compris les mouvements armés au Mali, ont marqué leur adhésion au projet.*

Au Tchad, six chantiers en cours partent de la capitale N'Djamena à la ville de Bol, sur environ 1 197 km, dans la région du Lac Tchad. Si en novembre dernier, la partie tchadienne du projet avait conduit 36% des travaux, elle est désormais à plus de 50%, après

les avancées réalisées sur le tronçon Massakory-Ngouri de 85 km au cours des neuf derniers mois.

Lancée il y a quarante ans, la route transsaharienne doit relier Alger à Lagos via Tunis, Ndjamen, Niamey et Bamako. À travers le Fonds africain de développement, le Groupe de la Banque africaine de développement contribue au programme à hauteur de 176 millions de dollars (soit 57,82 millions en faveur du Tchad, 50,72 millions pour le Niger et 56,01 millions engagés pour le Mali). **La durée de mise en œuvre du projet est de six ans** et la contribution de la Banque représente 35,72% du coût total. L'Union européenne participe au financement par un don de 83 millions de dollars et le gouvernement malien y apporte sa part évaluée à 18 millions de dollars. La Transsaharienne traverse 34 régions, dessert 74 agglomérations pour une population estimée à 60 millions d'habitants entre l'Algérie, la Tunisie, le Mali, le Niger, le Tchad et le Nigeria. **La fin des travaux est prévue à la fin de l'année 2021.**

One Radio Numéro 1 au Togo  
www.oneradio.tg  
(+228) 70121615  
@onradio

Sur la période 2013-2017 / Suivant un rapport de l'ONU

## L'Indice de pauvreté mieux réduit au Togo et en Sierra Leone

Jean AFOLABI

**New York, le 7 octobre 2021** – Les disparités en matière de pauvreté multidimensionnelle au sein des groupes ethniques demeurent élevées dans de nombreux pays, et d'après une nouvelle analyse sur la pauvreté multidimensionnelle mondiale publiée le 7 octobre 2021 par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), dans neuf groupes ethniques plus de 90 pour cent de la population est frappée par la pauvreté. Mais, bien que la pauvreté multidimensionnelle demeure élevée, des signes encourageants de progrès sont apparus dans certains pays, au moins jusqu'au début de

la COVID-19, indique l'étude.

Sur les 80 pays et les cinq milliards de personnes au sujet desquels il existe des données sur une période définie, 70 pays ont réduit leur Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) pendant un certain temps, **les changements les plus rapides se produisant en Sierra Leone (2013-2017), suivie du Togo (2013/2014-2017), a souligné le Programme des Nations unies.** Certains pays ont enregistré les réductions absolues les plus rapides dans leurs régions les plus pauvres, contribuant ainsi à tenir leur engagement de ne pas faire de laissés-pour-compte. Ces zones comprennent le centre-nord au Libéria (2013-2019/2020)

et la Province 2 au Népal (2016-2019).

L'indice mondial de pauvreté multidimensionnelle (IPM), produit par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Initiative d'Oxford sur la pauvreté et le développement humain (OPHI), mesure la pauvreté compte tenu de diverses privations qui touchent les personnes dans leur vie quotidienne, notamment une santé menacée, une éducation insuffisante et un niveau de vie bas. Ce dernier rapport examine le niveau et la composition de la pauvreté multidimensionnelle dans 109 pays couvrant 5,9 milliards de personnes et présente à partir des informations disponibles une venti-

lation des données par ethnie/race/caste pour 41 pays.

Le rapport constate que, dans certains cas, les inégalités en termes de pauvreté multidimensionnelle parmi les groupes ethniques et raciaux sont plus importantes que les disparités entre les régions géographiques infranationales. En effet, lorsque l'IPM est ventilé par groupe ethnique, les variations de valeurs sont plus importantes que celles de l'ensemble des 109 pays et de toutes les autres subdivisions testées. Il montre également comment, au sein d'un pays, la pauvreté multidimensionnelle parmi les différents groupes ethniques varie énormément. Par exemple, le pourcentage de personnes souffrant de pauvreté multidimensionnelle peut varier de plus de 70 pour cent d'un groupe ethnique à l'autre au Ga-

bon et au Nigeria.

Dans le monde, dans 109 pays et parmi 5,9 milliards de personnes : 1,3 milliard de personnes souffre de pauvreté multidimensionnelle ; environ la moitié (644 millions) sont des enfants de moins de 18 ans ; près de 85 pour cent vivent en Afrique subsaharienne (556 millions) ou en Asie du Sud (532 millions) ; plus de 67 pour cent vivent dans des pays à revenu intermédiaire. Mais quelle est la réalité quotidienne de la vie des personnes qui souffrent de pauvreté multidimensionnelle ? Les données brossent un tableau sombre : 1 milliard d'entre elles est exposé à des combustibles de cuisson solides, un autre milliard vit dans des conditions d'assainissement inadéquates et un autre milliard a des logements insalubres ; 788 millions vivent dans un foyer comptant au moins une personne sous-alimen-

tée ; 568 millions n'ont pas accès à de l'eau potable à moins de 30 minutes de marche aller-retour.

« Pour parvenir à un avenir où tous les individus disposent de capacités essentielles qu'ils apprécient et trouvent à valoriser, il faut que la communauté internationale corrige les inégalités structurelles qui entravent le progrès. La ventilation des données sur la pauvreté multidimensionnelle par ethnie, race, caste et l'étude des tendances qui se dégagent dans le domaine du genre et au sein des ménages révèlent les disparités et constituent un guide essentiel qui permettra aux décideurs politiques de n'oublier personne au cours de la dernière décennie dont nous disposons pour agir », déclare Sabina Alkire, directrice de l'OPHI à l'Université d'Oxford.

Assainissement et infrastructures sanitaires

### Des projets au profit des villes et communautés

Etonam Sossou

Le Togo a amorcé depuis quelques années son plan d'assainissement afin d'offrir aux populations un cadre de vie sain. L'un des objectifs de ce plan, est d'amener le pays à atteindre d'ici peu l'objectif « zéro défécation à l'air libre ». Dans ce sens il sera mis en œuvre pour les cinq prochaines années un projet de construction de latrines dans les services publics intégrés afin de permettre au personnel soignant, aux fonctionnaires ainsi qu'aux usagers des différents services des institutions « d'aller aisément au petit coin ».

Le présent projet cible spécialement les centres de santé et les bâtiments abritant les services publics. Et, le gouvernement compte y mettre tous les moyens pour sa réalisation. Outre la construction des latrines, un plan quinquennal d'assainissement, d'aménagement des voiries urbaines dans deux ou trois chefs-lieux de communes par région et par an, sera élaboré et exécuté.

Le Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV) a per-

mis à la ville de Tchamba (localité située à 350 km de Lomé) d'assainir son environnement. Financé à près de 150 millions de francs CFA, le programme a doté plusieurs quartiers de cette ville d'infrastructures dont : 03 blocs de latrines modernes, 175 mètres linéaires de caniveaux, 60 puits, 03 ouvrages de franchissement et 500 mètres linéaires de rue et 03 forages munis de panneaux photovoltaïques. Il a également amélioré les revenus de 15.000 femmes et jeunes sur toute l'étendue du territoire. La ville d'Aneho bénéficie également depuis janvier 2020, d'un projet d'assainissement et de gestion de déchets dont le coût est estimé à 450 millions de francs CFA. Une durée d'exécution de trois ans, ce projet, permettra à 2.300 ménages de s'abonner à une structure de collecte de déchets. Les 50 % des déchets collectés dans cette structure seront traités et ensuite enfouis. Sur le volet assainissement, des toilettes Ecosan seront construites. Il s'agit de toilette écologique facile à installer. Les fèces seront ensuite transformées en compost pour l'agriculture. Le projet permettra entre autres d'abonner 400

ménages à un service de vidange. Le gouvernement togolais va construire des toilettes à chasse manuelle dans sept écoles publiques du canton de Glidji. Ces infrastructures d'assainissement seront réalisées dans le cadre du Projet d'investissement de résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA-ResiP). Une initiative à vocation régionale dont l'objectif est d'améliorer la gestion des herbes communautaires à hautes valeurs écosystémiques, la gestion durable des terres, la réhabilitation de petites infrastructures publiques endommagées par les inondations, le curage des canaux naturels pour l'amélioration des performances des canaux de drainage des eaux et la lutte contre la pollution et de renforcer les activités génératrices de revenus. Au Togo, ce projet nécessitera un investissement de 1,2 milliard de francs CFA (1,8 million d'euros). Le gouvernement finance le WACA-ResiP avec le soutien de la Banque mondiale et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Santé

### De plus en plus de cancers liés à l'alcool dans le monde

L'alcool est responsable de 700.000 nouveaux cas de cancer chaque année au niveau mondial. « Une grande partie de la population ne sait pas que l'alcool peut provoquer le cancer », a souligné les résultats préliminaires d'une étude menée par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC/IARC), l'agence cancer de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'étude, qui se base sur des données de 2012, montre que les cancers liés à l'alcool représentent 5% des nouveaux cas de cancers et 4,5% de tous les décès par cancer chaque année dans le monde. Selon le Dr Shield, l'Amérique du Nord, l'Australie et l'Europe, plus particulièrement l'Europe de l'Est, sont les régions les plus touchées dans le monde par ces cancers. Mais des pays qui se développent rapidement comme l'Inde ou la Chine, où la con-

sommation d'alcool augmente, pourraient un jour les rejoindre.

**Les cancers causés par l'alcool liés au niveau de développement du pays**

Comme le montrent plusieurs études, le poids des cancers liés à l'alcool est étroitement lié au niveau de développement d'un pays. A la consommation accrue d'alcool qui accompagne souvent le développement viennent s'ajouter des changements dans le mode de vie ou l'alimentation ainsi que le tabagisme qui « multiplie le risque », a précisé le chercheur canadien à l'AFP.

En ce qui concerne les 704.000 nouveaux cas de cancers liés à l'alcool, c'est en revanche le cancer du sein, en pleine expansion chez les femmes, qui domine : il représente 27% des nouveaux cas, devant le cancer colorectal (23% des nou-

veaux cas). Encore peu connu, le lien entre cancer du sein et consommation d'alcool avait déjà été étudié par le Dr Shield.

Dans des travaux publiés en juin 2016, il avait montré que même une faible consommation d'alcool (moins de deux verres de vin ou de 30 ml de spiritueux par jour) pouvait augmenter le risque de cancer du sein de 5% à 10%. Il avait aussi démontré que 17,5% des 38.000 femmes décédées en 2012 d'un cancer du sein attribuable à l'alcool n'en consommaient que peu. Le chercheur a précisé à l'AFP qu'il n'existait pas de « limite » à ne pas dépasser et que « le risque augmente de façon linéaire avec la dose ingérée ». Quant aux mécanismes biologiques en cause dans les cancers liés à l'alcool, ils ne sont pas encore connus avec précision.

### Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°669  
de LOTO KADOO du 15 Octobre 2021

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 670<sup>e</sup> tirage de LOTO KADOO avec bonus. Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs dans toutes les villes du pays.

La remise des lots se fera à LOMÉ au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS,  
UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !  
BONNE CHANCE A TOUS !!!

### LOTO KADOO

Résultats du tirage N°670 de LOTO KADOO du 22 Octobre 2021

Numéro de base

Numéros bonus

88 51 63 32 44 61 46

### Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°225  
DE LOTO Sam du 16 Octobre 2021

Le tirage N°226 du LOTO Sam a eu lieu au siège de la LONATO, Samedi 23 Octobre 2021 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi dernier, ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont été enregistrés qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs sur l'ensemble du territoire..

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°226 de LOTO SAM du 23 - 10 - 2021

Numéro de base

05 72 71 80 23



Togocom

**VÉRIFIE TON IDENTITÉ ET FAIS TA  
RÉGULARISATION DEPUIS CHEZ TOI !  
APPELLE LE 848**



*L'identification en ligne est soumise à conditions.  
La durée d'attente peut être longue aux heures  
d'affluence*

**TOGOCOM CHANGE POUR VOUS**

togocom.tg

